



Développer l'habitation
communautaire avec et pour
les collectivités



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION



RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
DES OSBL
D'HABITATION



Fédération des locataires
d'habitations à loyer modique
du Québec (FLHLMQ)



*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Budget du 22 mars 2022: Les acteurs du logement communautaire et social dans l'attente d'un financement à la hauteur des besoins

Montréal, le 23 février 2022 – Alors que les plus récentes données sur le logement locatif publiées par la SCHL démontrent que la situation déjà précaire de milliers de ménages locataires risque de se détériorer, les principaux regroupements communautaires québécois ont de grandes attentes envers le 4^{ème} budget du ministre des Finances, Eric Girard, qui sera finalement déposé le 22 mars.

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), la Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ) et le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ) s'alarment que la crise du logement qui sévit au Québec met à mal les conditions d'une grande partie de la population québécoise. Avant la pandémie, ce sont plus de 244 120 ménages locataires québécois qui avaient déjà des besoins impérieux en logement. Les attentes sont immenses pour pouvoir faire face à cette situation alors que la pénurie de logement s'accroît dans plusieurs régions du Québec. Avec un taux général d'inoccupation de la province s'élevant à 2,5%, la rareté de logements locatifs est maintenant présente partout au Québec. Elle est encore plus intense dans les petites municipalités. La hausse rapide des loyers qui en découle et qui s'ajoute aux autres effets de l'inflation menace les locataires déjà pris à la gorge selon les regroupements.

Pour pouvoir faire face à cette crise du logement, les logements sociaux et communautaires, autant sous forme de coopératives et d'OSBL d'habitation que de logements publics développés par les offices d'habitation sont un maillon essentiel du filet social, affaibli par des années de sous-investissement rappellent les regroupements communautaires. De nombreuses demandes d'investissement en provenance de différents milieux ont été formulées dans le cadre des consultations pré-budgétaires.

Bien que le ministre de l'Habitation, Andrée Laforest ait récemment annoncé la création du Programme d'Habitation Abordable Québec (PHAQ), la manière la plus rapide de répondre à une partie des besoins est de réinvestir dans AccèsLogis selon les organisations communautaires en habitation. De nombreux projets déjà déposés dans ce programme et prêts à être construits, n'attendent que le financement de nouvelles unités. Près de 10 000 logements actuellement en développement pourraient sortir de terre rapidement s'ils avaient un feu vert de la part de Québec. Les acteurs du logement social et communautaire ont d'ailleurs rappelé qu'AccèsLogis est la seule initiative permettant de répondre aux ménages à faibles et modestes revenus, en prévoyant un pourcentage de logements subventionnés et du soutien communautaire, une réalité qui semble jusqu'ici ignorée par le PHAQ.



Développer l'habitation
communautaire avec et pour
les collectivités



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION



Fédération des locataires
d'habitations à loyer modique
du Québec (FLHLMQ)



Les acteurs du logement communautaire ont fait part de leur demande à travers leurs différents mémoires soit financer adéquatement le programme AccèsLogis et la planification d'un minimum de 5000 nouvelles unités pour la prochaine année. Cette nouvelle programmation d'unités doit selon eux être pluriannuelle pour que le développement puisse être planifié à long terme. Ce n'est qu'avec un tel engagement que l'on pourra répondre aux besoins des familles, là où on manque cruellement de logements de plus grande taille, ou encore ceux des personnes âgées à faible ou modeste revenu, qui ne peuvent payer les loyers faramineux exigés par les grandes résidences à profit.

Enfin, le milieu municipal, par l'entremise notamment de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a lui aussi répété l'urgence que le budget 2022 finance adéquatement le logement social et communautaire et maintienne un programme dédié à leur développement. Selon les regroupements communautaires, « il est minuit moins une » pour que les objectifs de développement que les municipalités se sont fixés pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens de leurs territoires puissent être atteints.

-30-

Pour informations et demandes d'entrevue :

Eloïse Houpert, responsable des communications, AGRTQ : 438 351-5245 (cell.)

Véronique Laflamme, porte-parole, FRAPRU: 418 956-3403 (cell.)

Claude Rioux, responsable des communications, RQOH, 514 523-6928

Nathalie Genois, directrice générale-adjointe, CQCH : 418 572-6084

Robert Pilon, coordonnateur de la FLHLMQ : 514-951-1837

Boromir Vallee Dore, Coordonnateur du RSIQ: 581-849-8951